



## Renegocier un pret immobilier

Par **duquinou**, le **16/02/2009** à **14:16**

Un ami a acheter un appartement, et a un crédit de 800 euros par mois, crédit qui doit rester à 800 euros par mois encore pendant 2 ans.

Il veut négocier son crédit au niveau nom de l'emprunteur. La banque accepte mais en annulant les 2 ans restant à 800 euros, et en le passant directement à 1600 euros, a-t-elle le droit?

Peut-il demander une pause paiement de 2 ans, auprès du tribunal?

Merci